

DÉPISTAGE DES CANCERS



Cette fiche d'information a été élaborée par l'Association internationale des pompiers (AIP) et le Réseau de soutien pour les pompiers atteints du cancer (FCSN).

Compte tenu du risque connu d'exposition professionnelle à des cancérogènes et du nombre excessif de certains cancers dans les services d'incendie, le Comité médical de l'Initiative pour la bonne forme et le mieux-être (WFI) de l'AIP présente des recommandations dépassant celles qui s'appliquent à l'ensemble de la population dans le cas de certains cancers.

Les exemples de ces recommandations comprennent la réduction de l'âge auquel le dépistage commence ou l'augmentation de la fréquence des tests par rapport à l'ensemble de la population ne subissant pas d'exposition professionnelle.

Les examens appropriés de dépistage du cancer **du poumon, de la peau, du sein, du col de l'utérus, des testicules, de la prostate, de la thyroïde, de la bouche, de la vessie et du côlon** doivent être effectués en même temps que l'examen annuel ou comme il est indiqué ci-dessous.

CANCER DU POUMON

- Examens annuels de dépistage du cancer du poumon chez les adultes de 55 à 80 ans qui ont fumé un paquet par jour pendant 30 ans et qui continuent à fumer ou ont cessé depuis moins de 15 ans.
- Le dépistage devrait être interrompu une fois que la personne ne fume plus depuis 15 ans ou si elle développe un problème de santé qui restreint considérablement son espérance de vie ou sa capacité ou volonté de subir une chirurgie pulmonaire curative.

CANCER DE LA PEAU

- Le cancer de la peau doit être diagnostiqué à temps afin d'assurer le succès du traitement et de maximiser le taux de guérison.
- Une inspection exhaustive de la peau, et particulièrement des zones exposées au soleil, est recommandée.
- Toute lésion suspecte devrait être soumise à une évaluation dermatologique.

CANCER DU SEIN

- Les taux d'incidence et de mortalité associés au cancer du sein augmentent avec l'âge.
- Un examen clinique annuel des seins est nécessaire. L'auto-examen devrait être encouragé et de l'information devrait être mise à la disposition des patientes et patients qui le souhaitent.
- Toutes les femmes faisant partie du personnel en uniforme doivent subir des mammographies à partir de l'âge de 40 ans tous les deux ans jusqu'à 50 ans, après quoi des mammographies annuelles sont indiquées.
- Une mammographie annuelle devrait être subie avant l'âge de 50 ans s'il y a indication clinique.

CANCER DES TESTICULES

- Un examen de référence par un fournisseur de soins de santé suivi d'auto-examens périodiques sont recommandés et de l'information devrait être mise à la disposition des patients qui le souhaitent.

DÉPISTAGE DES CANCERS



Cette fiche d'information a été élaborée par l'Association internationale des pompiers (AIP) et le Réseau de soutien pour les pompiers atteints du cancer (FCSN).

CANCER DE LA PROSTATE

- Le test de dépistage de l'antigène prostatique spécifique (APS) est un test sanguin qui a servi au dépistage du cancer de la prostate.
- Les hommes faisant partie du personnel en uniforme se verront offrir de subir le test de dépistage de l'APS à 50 ans et annuellement par après.
- Ceux qui sont jugés courir un risque accru de cancer de la prostate, parce qu'ils ont des antécédents familiaux de cancer de la prostate ou qu'ils sont d'ascendance afro-américaine, se verront offrir de subir le test de dépistage de l'APS à l'âge de 40 ans et annuellement par après.
- L'avis consensuel actuel souligne l'importance de mesurer et de comparer les taux d'APS au fil du temps, soit la vélocité de l'APS. Une augmentation au fil du temps indiquerait un risque de cancer plus élevé, mais l'ampleur de ce risque devrait être déterminée selon les lignes directrices en vigueur de l'association urologique nationale.
- Examen rectal digital (ERD) – Cet examen n'est plus la méthode préférée de dépistage du cancer de la prostate et du cancer colorectal. Toutefois, il peut être effectué si l'on arrive aussi à mesurer l'APS.

CANCER COLORECTAL

- La WFI recommande que les fournisseurs de soins de santé discutent du risque accru de cancer colorectal découlant d'expositions professionnelles et des risques et avantages d'entreprendre un dépistage à l'âge de 40 ans chez les pompiers et pompières.
- Si le pompier ou la pompière décide d'entreprendre le dépistage à 40 ans, le test de recherche de sang occulte dans les selles (RSOS) est la méthode recommandée car c'est celle qui risque le moins de causer des événements indésirables chez le patient ou la patiente et la plus économique.
- Les méthodes recommandées pour dépister le cancer colorectal comprennent la recherche de sang occulte dans les selles, la sigmoïdoscopie et la coloscopie à partir de 50 ans et jusqu'à 75 ans. Elles seront toutes efficaces pour réduire le taux de mortalité selon l'un des trois régimes suivants à condition que le régime soit respecté à 100 % :
 - Dépistage annuel par recherche très sensible de sang occulte dans les selles
 - Sigmoïdoscopie tous les cinq (5) ans avec recherche très sensible de sang occulte dans les selles tous les trois (3) ans
 - Coloscopie de dépistage tous les dix (10) ans
- Les gens devraient commencer à subir des coloscopies avant l'âge de 40 ans et/ou en subir plus souvent s'il y a indication clinique. Une coloscopie sera effectuée indépendamment de l'âge ou du régime d'examen si les résultats de la RSOS sont positifs ou que les habitudes intestinales ne cessent de changer.

CANCER DE LA VESSIE

- Lorsque le corps absorbe des produits chimiques cancérigènes, ils sont transférés au sang, filtrés par les reins et expulsés dans l'urine. De fortes concentrations de produits chimiques dans l'urine peuvent endommager la paroi endothéliale de la vessie et accroître le risque de cancer.
- L'urine doit être analysée pour détecter toute présence de sang (hématurie) dans le cadre des examens programmés de mieux-être. Si la bandelette réactive révèle une hématurie, le suivi peut comprendre l'imagerie des voies urinaires supérieures, la cystoscopie et/ou la cytologie urinaires.

DÉPISTAGE DES CANCERS



Cette fiche d'information a été élaborée par l'Association internationale des pompiers (AIP) et le Réseau de soutien pour les pompiers atteints du cancer (FCSN).

CANCER BUCCAL

- Les examens dentaires périodiques qui comprennent un examen de la bouche entière sont des moyens importants de dépister tôt les cancers et les états précancéreux buccaux et oropharyngés.
- L'American Cancer Society recommande que les médecins examinent la bouche et la gorge dans le cadre de tout examen de routine de dépistage du cancer.

CANCER DE LA THYROÏDE

- L'examen de routine devrait comprendre une palpation visant à détecter les nodules.

IL N'Y A PAS ACTUELLEMENT DE MODALITÉS APPROUVÉES DE DÉPISTAGE DU CANCER DE L'OVAIRE, DE L'UTÉRUS OU DU CERVEAU.